



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



50^e CONSEIL DIRECTEUR 62^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., É-U, du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

CD50/21 (Fr.)

4 août 2010

ORIGINAL : ESPAGNOL

RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS

1. La Directrice a l'honneur de présenter un rapport portant sur l'état du recouvrement des contributions en date du 31 juillet 2010. Les contributions sont indiquées par État membre et par date de paiement.
2. Le total des contributions reçues en date du 31 juillet 2010 s'élevait à US\$ 79 405 269, par rapport à \$53 152 203 et \$41 125 176 reçus pendant les mêmes périodes en 2009 et 2008, respectivement. Sur le montant reçu cette année, \$54 061 122 se rapportent aux contributions de 2010 et \$25 344 147 aux contributions des années précédentes.
3. Au 31 juillet 2010, le solde des contributions en arriérés est de l'ordre de \$51 320 464. Dans ce solde sont compris \$44 263 878 au titre des contributions pour l'année actuelle et de \$7 056 586 pour les contributions des années précédentes.
4. En réponse à la résolution CD46.R8 du Conseil directeur, Budget-Programme proposé de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour la période financière 2006-2007, cinq États membres ont effectué des contributions volontaires pour le Fonds spécial créé pour soutenir les priorités identifiées dans l'option budgétaire de rechange contenue dans le Document officiel 317 présenté au 46^e Conseil directeur. Par conséquent, les recettes totales reçues en date du 31 juillet 2010 pour le Fonds spécial des contributions volontaires pour les programmes prioritaires étaient de l'ordre de \$236 505. Les programmes prioritaires sont les suivants : surveillance, prévention et prise en charge des maladies chroniques, santé mentale et toxicomanie, tabac, grossesse sans risques, VIH/SIDA et direction. Le total des fonds décaissés ou engagés à ce jour s'élève à \$234 058, laissant un solde non engagé de \$2 447.

5. Grâce aux ressources financières provenant du Fonds pour les programmes prioritaires, l'Organisation a apporté un soutien à :

- Le Forum des Partenaires pour l'action sur les maladies chroniques a été démarré en décembre 2009 à Washington D.C. Son but est d'encourager des partenariats multisectoriels qui poussent à l'action directe sur le plan social, environnemental et des politiques afin de promouvoir la santé et de prévenir les maladies chroniques. La participation sur l'ensemble de la Région comprend plus de 130 personnes représentant des gouvernements et des ministères de la santé, des instituts de recherche universitaires et scientifiques, des entreprises, des organisations à but non lucratif et des organisations internationales.
- Une formation a été dispensée dans le cadre d'un atelier organisé en mai 2009 portant sur le partenariat et les négociations avancées pour l'engagement stratégique. Les 23 participants étaient des représentants des bureaux de représentants de l'OPS, des ministères de la santé et des conseillers régionaux. Cet atelier a permis de renforcer les compétences et de sensibiliser par le biais de divers exercices : recherche de consensus parmi de multiples parties concernées, négociations face à face, recherche de stratégies de négociation actuelles et anticipées et renforcement des capacités de négociation organisationnelle.
- La réunion préparatoire pour la session du Conseil économique et social (ECOSOC) sur le VIH et les initiatives de développement s'est déroulée en juin 2009. Vingt pays de l'Amérique et des Caraïbes étaient représentés ainsi qu'un certain nombre d'ONG et d'autres organisations internationales. Les discussions se penchaient sur les diverses manières de garantir la durabilité des réponses existantes au VIH dont l'élargissement de l'accès au traitement au vu des demandes de fonds faites par d'autres programmes de santé, des nouveaux défis et des répercussions de la crise financière mondiale. Le document mis au point par la réunion a servi de modèle aux recommandations qui ont été présentées par la suite à Genève.
- Des conseillers sous-régionaux ont apporté une coopération technique dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie dans plusieurs des sous-régions de l'OPS : des pays de l'Amérique centrale, le Mexique, des pays des Caraïbes hispanophones (Cuba et la République dominicaine) et des pays des Caraïbes anglophones. Ce soutien au niveau sous-régional a permis de renforcer la coopération technique avec les pays, surtout dans les domaines prioritaires et les soins de santé pour les groupes vulnérables.

6. Afin de fournir au 50^e Conseil directeur l'information la plus récente sur les contributions, un rapport de mise à jour sera communiqué avant la réunion.

7. La 146^e Session du Comité exécutif a envisagé le statut du recouvrement des contributions et le rapport spécial de la Directrice concernant les États Membres dont les arriérés dépassent leurs contributions de deux années entières et a adopté la Résolution CE146.R1 (Annexe B).

Annexes

ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ						
ÉTAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES, MEMBRES PARTICIPANTS ET MEMBRES ASSOCIÉS						
AU 31 JUILLET 2010						
(Dollars EU)						
MEMBRE	2008	2009	2010	SOLDE DÙ AU 1/1/2010	RECOUVRÉ en 2010	SOLDE DÙ
ANTIGUA-ET-BARBUDA			22 368	22 368	22 368	0
ARGENTINE (4)	2 481 747	4 409 816	3 990 824	10 882 387	0	10 882 387
BAHAMAS			78 288	78 288	78 288	0
BARBADE			74 560	74 560	74 560	0
BÉLIZE			24 232	24 232	24 232	0
BOLIVIE			55 920	55 920	55 920	0
BRESIL			7 107 432	7 107 432	7 107 432	0
CANADA (3)			12 850 252	12 850 252	12 850 252	0
CHILI			1 036 384	1 036 384	600 000	436 384
COLOMBIE (3)			752 124	752 124	752 124	0
COSTA RICA		28 466	139 800	168 266	85 096	83 170
CUBA		253 806	462 272	716 078	240 000	476 078
DOMINIQUE	17 834	18 007	15 844	51 685	0	51 685
ÉQUATEUR			153 780	153 780	153 780	0
ÉTATS-UNIS (3)		19 314 160	60 502 740	79 816 900	45 031 399	34 785 501
FRANCE			269 348	269 348	269 348	0
GRENADE	27 010	27 010	20 504	74 524	0	74 524
GUATEMALA		127	139 800	139 927	139 248	679
GUYANA		88	20 504	20 592	0	20 592
HAÏTI			55 920	55 920	0	55 920
HONDURAS		63 023	55 920	118 943	63 023	55 920
JAMAÏQUE			151 916	151 916	151 916	0
MEXIQUE		5 471 305	6 070 116	11 541 421	10 242 516	1 298 905
NICARAGUA			55 920	55 920	55 920	0
PANAMA			121 160	121 160	121 160	0
PARAGUAY			153 780	153 780	153 780	0
PAYS-BAS			83 880	83 880	83 880	0
PÉROU (4)		195 555	412 876	608 431	522 624	85 807
PORTO RICO			103 452	103 452	0	103 452
RÉP. DOMINICAINE			153 780	153 780	0	153 780
ROYAUME-UNI	7 248	54 020	55 920	117 188	0	117 188
SAINTE-LUCIE			22 368	22 368	0	22 368
SAINT-KITTS-ET-NEVIS			20 504	20 504	20 504	0
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES			20 504	20 504	20 504	0
SALVADOR		31 511	78 288	109 799	109 799	0
SURINAME			55 920	55 920	0	55 920
TRINITÉ-ET-TOBAGO			167 760	167 760	167 760	0
URUGUAY			207 836	207 836	207 836	0
VENEZUELA (3)			2 560 204	2 560 204	0	2 560 204
TOTAL	2 533 839	29 866 894	98 325 000	130 725 733	79 405 269	51 320 464
(1) PAYS RELEVANT DE L'ARTICLE 6.B						
(2) PAYS AYANT PRÉSENTÉ DES PLANS DE PAIEMENT ÉCHÉLONNÉ ASSUJETTIS À L'ARTICLE 6.B						
(3) PAYS ASSUJETTIS À L'AJUSTEMENT POUR LA PÉREQUATION DES IMPÔTS						
(4) PAYS AYANT PRÉSENTÉ DES PLANS DE PAIEMENT ÉCHÉLONNÉ NON ASSUJETTIS À L'ARTICLE 6.B						
Versement anticipés				SOLDE DÙ AU 1/1/2010	RECOUVRÉ en 2010	SOLDE DÙ
Panamá	76 549	CONTRIBUTIONS POUR 2010		98 325 000	54 061 122	44 263 878
Trinité-et-Tobago	10 481	ANNÉES ANTÉRIEURES (2008-2009)		32 400 733	25 344 147	7 056 586
TOTAL				130 725 733	79 405 269	51 320 464
TOTAL		87 030				

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ				
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS				
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2010				
(Dollars EU)				
			PAIEMENT APPLIQUÉ	
PAYS	PAIEMENT REÇU	MONTANT	ANTÉRIEURE	2010
ANTIGUA-ET-BARBUDA	15 I 10	22.368		22.368
ARGENTINE				
BAHAMAS	Paiement anticipés	78.288		78.288
BARBADE	17 II 10	74.560		74.560
BÉLIZE	12 II 10	24.232		24.232
BOLIVIE	23 VI 10	55.920		55.920
BRÉSIL	13 V 10	7.107.432		7.107.432
CANADA	Paiement anticipés 17 VI 10	10 12.850.242		10 12.850.242
CHILI	26 VII 10	600.000		600.000
COLOMBIE	1 II 10	752.124		752.124
COSTA RICA	19 II 10 5 III 10 18 III 10 27 IV 10 14 V 10 15 VI 10 15 VII 10	11.669 11.797 11.797 12.336 12.773 12.197 12.527	11.669 11.797 5.000	6.797 12.336 12.773 12.197 12.527
CUBA	02 IV 10 22 IV 10 25 V 10	60.000 60.000 120.000	60.000 60.000 120.000	
DOMINIQUE				
EL SALVADOR	16 III 10 16 III 10 13 V 10	23.478 8.033 78.288	23.478 8.033	78.288

ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ				
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS				
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2010				
(Dollars EU)				
PAYS	PAIEMENT REÇU	MONTANT	PAIEMENT APPLIQUÉ	
			ANTÉRIEURE	2010
ÉQUATEUR	9 IV 10	153.780		153.780
ÉTATS UNIS	1 III 10 14 IV 10 7 VII 10	14.780.029 15.125.685 15.125.685	14.780.029 4.534.131	10.591.554 15.125.685
FRANCE	15 VII 10	269.348		269.348
GRENADE				
GUATEMALA	9 VII 10	139.248	127	139.121
GUYANA				
HAÏTI				
HONDURAS	17 IV 10	63.023	63.023	
JAMAÏQUE	22 VI 10	151.916		151.916
MEXIQUE	17 II 10 4 II 10 29 III 10	5.471.305 4.756.586 14.625	5.471.305	4.756.586 14.625
NICARAGUA	10 III 10	55.920		55.920
PANAMA	Paiement anticipés 9 III 10	7.325 113.835		7.325 113.835
PARAGUAY	4 III 10 17 VI 10	115.317 38.463		115.317 38.463
PAYS-BAS	17 II 10	83.880		83.880
PÉROU	6 IV 10 12 VII 10	130.000 392.624	130.000 65.555	327.069
PORTO RICO				
RÉP. DOMINICAINE				

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ				
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS				
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2010				
(Dollars EU)				
PAYS	PAIEMENT REÇU	MONTANT	PAIEMENT APPLIQUÉ	
			ANTÉRIEURE	2010
ROYAUME-UNI				
SAINTE-LUCIE				
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	8 VII 10	20.504		20.504
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES	29 VII 10	20.504		20.504
SURINAME				
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Paiement anticipés 8 VII 10	1.026 166.734		1.026 166.734
URUGUAY	28 VII 10	207.836		207.836
VENEZUELA				
TOTAL		79.405.269	25.344.147	54.061.122



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



146^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 21 au 25 juin 2010

CD50/21 (Fr.)
Annexe B

CE146.R1 (Fr.)
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉSOLUTION

CE146.R1

RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS

LA 146^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant considéré le rapport de la Directrice sur le recouvrement des contributions (documents CE146/23 et Add. I), incluant un rapport sur le statut du fonds spécial intitulé *Contributions volontaires pour les programmes prioritaires : Surveillance, prévention et prise en charge des maladies chroniques ; santé mentale et abus de substances psychoactive ; tabagisme ; grossesse sans risques ; VIH/SIDA et direction ;*

Notant qu'aucun État Membre n'est en arriéré de paiement de ses contributions l'assujettissant à l'application de l'Article 6.B de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé ;

Notant qu'il y a eu une réduction significative du montant des arriérés de contributions, de telle manière qu'il n'y a pas de retard de paiement correspondant à la période précédant la période biennale 2008-2009 ;

Notant que 22 États Membres ne se sont acquittés d'aucun paiement correspondant à leurs contributions pour 2010,

DÉCIDE :

1. De prendre note du rapport de la Directrice sur le recouvrement des contributions, incluant un rapport sur le statut du fonds spécial intitulé *Contributions volontaires pour les programmes prioritaires : Surveillance, prévention et prise en charge des maladies chroniques ; santé mentale et abus de substances psychoactives ; tabagisme ; grossesse sans risques ; VIH/SIDA et direction.*
2. De féliciter les États Membres pour leur engagement à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'Organisation en faisant des efforts significatifs pour régler leurs contributions impayées.
3. De remercier les États Membres qui se sont déjà acquittés de leurs paiements pour 2010 et d'exhorter les autres États Membres à s'acquitter de toutes leurs contributions impayées dès que possible.
4. De prier la Directrice de continuer à informer les États Membres de tout montant dû et de faire un rapport au 50^e Conseil directeur sur le statut du recouvrement des contributions.

(Première réunion, le 21 juin 2010)
